

LA
Semaine Commerciale
7 SAULT-AU-MATELOT Téléphone 744.

ABONNEMENT A
"LA SEMAINE COMMERCIALE"
Par année.....\$2.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de refus d'abonnement,—il en sera de même des avis de changement d'adresse,—ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du Journal, par écrit ou autrement.
TARIF DES ANNONCES
Lre insertion..... 10c. la ligne
Inscriptions subséquentes..... 5c. "
MESURE AGATE

Atelier Typographique
DE
"LA SEMAINE COMMERCIALE"
Attention et promptitude
CARACTERES NEUFS ET VARIÉS,
PRESSES MODERNES
Impressions en tous genres, Ouvrages de goût,
Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs,
Exécutés aux meilleures conditions
Spécialité : *Papeterie imprimée pour Bœurreries et Fromageries.*
Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 677.
Téléphone 744.

AUX ABONNES
—
Prière de consulter le coupon d'adresse collé sur la première page du Journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.
BARTHE & THOMPSON.

AUX ABONNÉS DE LA CAMPAGNE
—
Nous envoyons depuis quelques jours les comptes d'abonnement à la campagne. Nous espérons que les abonnés s'empresseront d'acquitter l'année écoulée et nous éviteront de nouveaux frais de correspondance.
L'ADMINISTRATION.

NUMÉROS DEMANDÉS
—
Ceux qui ne collectionnent pas la "Semaine Commerciale" nous obligeraient beaucoup en nous laissant avoir les numéros suivants qui manquent à notre 2nd volume :
No. 2 22 Février 1895
" 8 5 avril
" 10 19 "

QUÉBEC, VENDREDI, 26 JUILLET 1895

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE	
En compte avec	
LA CITÉ DE QUÉBEC	
Dépenses faites par la ville pour réduire les risques d'incendio de.....	800/100
Prétendue réduction de tarif par les compagnies d'assurance de.....	300/100
Balace due par les Compagnies aux citoyens de Québec.....	500/100

Et davantage à St-Sauveur, qui est encore traité par les compagnies comme village de dixième ordre.

Il ressort de nos bulletins de la récolte que la sécheresse n'est jusqu'ici malfaisante que dans les comtés du bas du fleuve sur la rive sud.

Les voyageurs qui reviennent de Port-neuf, de Champlain et de Beauce, sont unanimes à dire que les grains sont dans les meilleures conditions désirables et promettent une grosse récolte.

Autre industrie à créer dans notre province.

Les poulies de transmissions en bois qui se vendent ici viennent exclusivement d'Ontario. Pourquoi ne se fabriquent-elles pas chez nous ?

M. C. T. Coté, inspecteur des manufactures, en a remarqué de fort bonnes dans la beurrerie Gagnon à Ste-Félicite : elles avaient été fabriquées, dit-il, par un ouvrier de l'endroit. L'exemple est à suivre. Avis aux industriels qui travaillent le bois et aux machinistes.

Il se fait énormément de beurre et de fromage cette année dans notre district, et la qualité garantit en tout temps la quantité.

Bien que les prix actuels du marché soient peu alléchants, beaucoup d'hommes experts nous assurent qu'ils sont encore très satisfaisants. Le fromage, entre 7 et 8c., est encore, disent-ils, très payant pour l'agriculteur. 6 cents pour le fromage équivalent à 15c. pour le beurre, et il n'a pas manqué d'années dans le temps passé où le beurre de laiterie ne rapportait que 13c. et même moins.

Nous allons signaler au gouvernement un très facile moyen de pousser l'industrie.

On fait beaucoup pour l'agriculture ; la petite industrie mérite aussi sa part d'attention.

Les inspecteurs de manufactures qui parcourent sans cesse le pays notent à tout instant, dans leurs rapports officiels, des innovations précieuses remarquées dans les établissements qu'ils visitent : ici, c'est un nouveau procédé, ailleurs c'est un premier essai de fabrication sur place de quelque article que jusqu'ici l'on faisait venir de loin.

Quel marché l'on ouvrirait à l'initiative privée et à l'esprit d'invention par un peu de publicité !

Nous conseillerions au gouvernement de faire publier par les journaux des extraits des rapports de ses inspecteurs de manufactures, collectionnés à ce point de vue particulier.

On nous dit qu'un capital de \$40,000 suffirait pour partir un bon laminoir à Québec.

Ce n'est pas la mer à boire, et il nous semble que les marchands de fer de cette

ville pourraient aisément souscrire entre eux ce stock.

Nous avons déjà établi qu'il était passé à Québec, dans les deux premiers mois de navigation, plus de 900 tonneaux de ferraille. M. Louis Lessard, de la rue St-Paul, l'agent de la "Montreal Rolling Mills Co" à Québec, évalue à 1800 tonneaux la quantité de "scrap iron" qui sera envoyée de ce district à Montréal pendant la présente saison. Comme on le voit, ce n'est pas la matière brute qui manquerait au futur "Rolling Mill" de Québec.

Le "scrap" vaut \$12 à \$15 la tonne dans le moment, suivant la distance du point de départ. La différence entre Québec et Montréal, pour le fret, est d'environ \$1.50 par tonne. Québec aurait un avantage d'autant pour le coût du laminage.

Il importerait que l'usine projetée fût à proximité de l'eau profonde et d'une voie ferrée pour diminuer d'autant les frais de transport, ce qui devrait être facile dans une ville comme la nôtre.

Nous ne désespérons pas de voir quelqu'un de nos hommes d'affaires se mettre à la tête du mouvement. Une affaire de ce genre, bien administrée, devrait rapporter de bons dividendes.

LES INDUSTRIES TEXTILES AU CANADA

On se demande souvent, en visitant les magasins, d'où viennent les cotonnades et lainages si variés qui encombrant les tablettes, et comment en sont réglés les prix.

Dans les cotons, les deux grandes sources d'approvisionnement du commerce de gros sont deux puissantes organisations canadiennes, la Dominion Cotton Mills Co, dont D. Morrice Sons & Co de Montréal sont les dispensateurs exclusifs pour tout le pays ; et la Canadian Colored Cotton Mills Co, pour les cotonnades de couleurs.

L'une et l'autre ont sous leur contrôle neuf filatures chacune. La "Dominion" contrôle les manufactures de Hochelaga, Magog, Coaticook, Chambly dans la province de Québec ; Brantford, Kingston, Ontario ; Halifax et Windsor, N. E. ; Moncton, N. B.

La "Canadienne" a toutes ses manufactures hors de la province de Québec : deux à Cornwall, la "Canada Cotton" et la "Stormont" ; deux à Merriton Ont., la "Lybster" et la "Merriton" ; deux à Hamilton, la "Ontario" et la "Hamilton" ; une à Dundas, Ont. ; deux dans le Nouveau Brunswick, la "Ste-Croix" à Milltown, et la Gibson à Marysville.

La "Canadienne" a récemment fermé la filature de Dundas, et il est question d'autres fermetures.